

Une nouvelle résidence à Chamalières



La résidence Etampes est située au sein d'un quartier résidentiel, à proximité du centre aquatique, des écoles et d'une ligne de bus. Elle est prête pour accueillir ses premiers habitants ! L'occasion pour Christine Mandon, Présidente d'assemblia et de Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, de visiter quelques uns de ses 50 appartements. Du T2 au T5, les logements de la résidence sont répartis au sein de 4 immeubles. Trois d'entre eux sont encore en travaux, assemblia sera ainsi en mesure de proposer de nouveaux logements l'année prochaine.

Le saviez-vous ?

Assemblia intègre le principe de la clause sociale d'insertion dans ses appels d'offre. Dans le cadre de ce chantier de construction, cela a permis de générer plus de 3 500 heures travaillées en insertion dans des domaines aussi variés que les fondations, les voiries, la pose des menuiseries ou encore la plâtrerie-peinture, la plomberie...

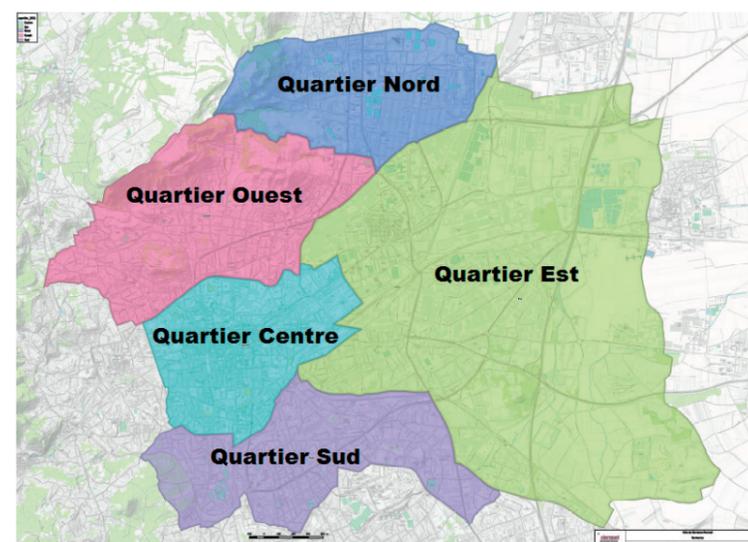
Une nouvelle saison d'expositions photographiques

Rendez-vous dans le hall d'assemblia, pour découvrir de nouveaux artistes

Tout au long de l'année, assemblia accueille aussi bien des photographes professionnels, qu'amateurs. L'objectif est de rendre encore plus vivant ce lieu d'accueil et surtout de permettre à l'ensemble de nos visiteurs de se familiariser avec l'univers de la photographie, à travers des expositions diversifiées.



Vous habitez Clermont-Ferrand ? Et si vous participiez à l'évaluation des projets municipaux ?



La Ville de Clermont-Ferrand a mis en œuvre un Observatoire Citoyen des Transitions (OCT), constitué d'habitants volontaires, qui évaluent les politiques publiques municipales. Les groupes vont bientôt être renouvelés.

Quel serait votre rôle ?

Les membres de l'OCT donnent leur avis sur la pertinence des projets. Ils choisissent aussi les projets qu'ils souhaitent étudier, parmi les compétences de la Ville (sport, culture, enfance, espace public, végétalisation, solidarité). L'objectif est que le retour des habitants enrichisse l'action municipale. La mission ne requiert pas de connaissances préalables. Un accompagnement est prévu, ainsi qu'une indemnisation des membres. Chacun s'engage pour un minimum d'un an (environ 6 samedis et quelques interventions de terrain au contact des usagers et des services à caler).

Un Forum de Territoire, c'est un Conseil de quartier nouvelle génération, un espace de dialogue, de réflexion et d'actions par et pour les habitants de Clermont-Ferrand. Il offre la possibilité d'élaborer des projets d'intérêt collectif pour la vie de son quartier. Chaque idée peut être le début d'un projet passionnant !

Le territoire de la ville a été scindé en 5 territoires, avec pour chacun, un Forum.

Composé d'habitants, il s'intéresse aux projets qui concernent le quartier. Ses membres participent, en fonction de leurs centres d'intérêt, à des sessions de formation, des rencontres jeunesse. Ce sont eux qui décident de la fréquence et de l'ordre du jour des réunions. Les Forums du Centre et de l'Ouest sont déjà en place. Ceux du Nord, de l'Est et du Sud sont en cours de création. Tous ont pour objectif d'intégrer de nouveaux membres d'ici janvier.

Vous êtes intéressé ?

Contactez la Ville de Clermont-Ferrand avant le 8 novembre 2024 par mail à Clermontparticipatif@ville-clermont-ferrand.fr ou par tél. au 04 73 40 87 24. Plus d'informations sur www.clermontparticipatif.fr



Prendre soin de son lieu de vie

Cette nouvelle édition est l'occasion d'aborder avec vous un sujet qui s'invite régulièrement dans votre magazine : le tri des déchets ménagers et la lutte contre les encombrants. En effet, les équipes d'assemblia constatent que les incivilités sont malheureusement en progression. Certains indicateurs ne trompent pas. Les gardiens sont obligés de trier les bacs pour que ceux-ci soient pris en charge par les services de collecte. Les encombrants enlevés au sein des résidences assemblia sont passés de 260 à 380 tonnes, en un an ! C'est pourquoi les pages suivantes sont dédiées à ces réflexes du quotidien qui permettent, très simplement, d'agir en faveur de son cadre de vie. Je vous invite à les lire attentivement et bien entendu à les suivre.

Prendre soin de son lieu de vie, c'est aussi prendre en compte son voisinage. C'est d'ailleurs tout le sens de votre support d'information : je vous en souhaite une bonne lecture et vous invite également à découvrir les autres points d'actualité de votre bailleur.

Très bonne lecture !

Christine Mandon
Présidente d'assemblia

Le pôle accueil devient le « service relation client »

Le pôle accueil change de nom afin que celui-ci soit plus représentatif des nombreuses missions qu'il remplit au quotidien auprès de vous, locataires. Comme chaque fois que cela est possible à assemblia, c'est en équipe que cette réflexion a été menée et que ce nouvel intitulé a été décidé.

Le service relation client reste la principale porte d'entrée d'assemblia.

Ses 11 collaborateurs sont suffisamment expérimentés pour répondre sur la palette de nos prestations. Pour cela, le service relation client collabore avec l'ensemble des directions d'assemblia. Toutes se mobilisent à ses côtés pour vous apporter les informations et les solutions nécessaires à chacune de vos sollicitations. L'objectif commun est de permettre à assemblia de remplir pleinement son rôle de bailleur et de progresser sur nos délais de réponse ; un point que vous aviez en effet soulevé lors de la précédente enquête satisfaction.

300 appels en moyenne reçus tous les jours

2 700 demandes enregistrées chaque mois

Le service relation client, c'est aussi une palette de missions : la gestion des 3 accueils physiques, le traitement des courriers, le traitement des E-mails et les appels sortants pour s'assurer de la bonne réalisation des interventions dans vos logements et l'harmonisation du traitement des demandes, car il est primordial que chaque locataire bénéficie du même niveau de réponse, quel que soit le secteur où il habite.

Astuces

- Le lundi est la journée noire des appels téléphoniques ! Plus la semaine avance et moins les appels sont nombreux. Vous l'aurez compris, si votre appel n'est pas urgent, privilégiez la fin de semaine.
- N'hésitez pas, si vous en avez la possibilité, à effectuer votre demande par mail à contact@assemblia.fr car notre boîte mail fait bien entendu l'objet d'un traitement quotidien.
- Votre espace client *assemblia et moi* est disponible 24h/24.



Rejoignez assemblia sur les réseaux sociaux !



Préserver son cadre de vie !

Trier ses déchets, ne pas déposer ses encombrants dans le local poubelles ou au pied de son immeuble : c'est une question de sécurité et d'écologie. Ces deux pages ont pour objectif de transformer ces gestes simples en habitudes afin que le plus grand nombre participe positivement à la qualité de son lieu de vie, qui ne s'arrête pas à la porte de son logement...

+ POUR TRIER ses déchets

Comme l'indique Caroline Corre, directrice territoriale assemblia : « Nos gardiens passent en moyenne plus d'une heure par jour à faire le tri pour que les bacs soient pris en charge par les camions d'enlèvement. Ce temps passé n'est pas prévu dans leurs tâches quotidiennes, car trier ses déchets relève de notre responsabilité à tous, en tant qu'habitants et citoyens. Cela représente donc du temps en moins pour que nos gardiens effectuent leurs missions de nettoyage et de veille sociale ».



Comment trier ses déchets à la maison ?

Le tri débute dans son logement

+ Pour cela, il est pratique d'avoir une poubelle pour chaque type de déchets. Il peut s'agir d'un simple sac de course (ceux distribués en grande surface) pour tout ce qui est papiers, cartons et emballages plastiques. Cela peut être également le cas pour le verre : les bouteilles, pots de confiture, etc.

Dans le local poubelles des résidences assemblia

+ Il y a deux types de bac qui se différencient par la couleur de leur couvercle. Dans le bac au **couvercle jaune** → le plastique, les emballages en carton ou en métal. Dans le bac au **couvercle gris** → les déchets alimentaires et d'hygiène.

L'importance des sacs poubelles !

+ Les sacs poubelles jetables sont utiles pour maintenir des environnements propres et sûrs. Si les déchets ne sont pas emballés, ils vont dégager des mauvaises odeurs. Ils vont attirer les mouches, les nuisibles... C'est aussi pour ces raisons que les sacs poubelles doivent être bien fermés et déposés à l'intérieur des bacs et non à côté. Pensez peut-être à ne pas acheter des sacs poubelles trop grands qui restent trop longtemps dans votre logement avant d'être pleins. Ceux-ci peuvent être aussi difficiles à transporter puis soulever (pour les enfants notamment).

+ LUTTER CONTRE les dépôts sauvages

Le lave-linge, le réfrigérateur, le téléviseur, l'armoire, le canapé... quand ils sont dépassés ou cassés ne peuvent pas être pris en compte par la collecte des ordures ménagères. Ils ne doivent être en aucun cas déposés dans un local poubelle ou au pied de son immeuble. Pour votre bailleur, l'enlèvement des encombrants a représenté un coût de 190 000 € en 2023. Cette somme d'argent aurait pu servir à bien d'autres améliorations... alors que l'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers.



Comment se débarrasser de ses encombrants ?

Une solution solidaire

+ Pour se débarrasser de vos objets encombrants mais réparables ou réutilisables, des vêtements que nous ne portez plus, il est possible de faire appel à des associations ou des entreprises d'insertion œuvrant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

La reprise par les magasins

+ Les magasins sont tenus de reprendre gratuitement l'ancien appareil contre l'achat d'un neuf si le client le souhaite, en mettant en place le dispositif désormais obligatoire du « un pour un ».

Le réflexe déchetterie

+ Il existe 7 déchetteries réparties sur le territoire de la métropole clermontoise et il y en a bien-sûr dans toutes les communautés de communes avoisinantes. Leur accès est gratuit pour les particuliers. Il suffit de présenter le « pass déchetterie », facilement réalisable depuis leur site web.



Quels déchets, dans quelles poubelles ?

Les papiers et emballages



Papiers, cartons, journaux, briques

Boîtes métalliques, aérosols

Bouteilles et tubes en plastiques

Pots et barquettes

Petits emballages en métal, capsules, couvercles, feuilles d'aluminium

Sacs, sachets et films plastiques

Déposez vos déchets EN VRAC dans le bac à couvercle jaune, en compactant les cartons pour gagner de la place.



Les déchets alimentaires



Déchets d'hygiène



Les petits objets en plastique



Biodéchets (*)

* si vous avez la possibilité de les composter, c'est encore mieux !

Enveloppez-les dans un sac avant de les déposer dans le bac à couvercle noir ou la colonne.



Le verre



Bouteilles en verre



Pots et bocaux

Déposez tous vos contenants en verre dans les containers dédiés. Il y en a forcément un à proximité de chez vous ou sur un de vos trajets.

